

Sujet :[INTERNET] Enquête publique relative au projet d'aménagement de Chronolignes sur le réseau urbain de transport public de Le Mans Métropole

Date :Sun, 24 Mar 2024 11:32:48 +0100

De :Romain Romain

Pour :pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Bonjour,

Si l'exploitation de ces Chronolignes relèverait définitivement de la SETRAM (voir cet article : <https://www.lemans.fr/recherche/actualites/les-chronolignes-devoilent-la-ville-de-demain> - article également en PJ, format *PDF), il y a lieu de se questionner sur son personnel de conduite.

Etant usager quotidien des bus de la SETRAM, je constate régulièrement une conduite qui n'est pas irréprochable, marquée par le manque d'anticipation dans le freinage et donc un manque d'obligation de sécurité (à supposer qu'une telle obligation soit encore de vigueur à la SETRAM). N'est-il pas demandé au conducteur (ou à la conductrice) de voir au loin devant soi ? N'est-il pas demandé de se souvenir constamment que du public est transporté ? N'est-il pas demandé de ne pas parler au conducteur ?

Le jour où un usager effectuera un vol plané dans le bus pour finir le visage sur la vitre avant du bus, ou alors un passant finira sous les roues du bus : la SETRAM devra ne pas bégayer pour répondre. Au final, que se passe t-il au sein de la SETRAM ? Le personnel est-il en mal-être au sein de cet organisme ?

La "Notice de l'enquête et résumé non technique du projet" prévoit

"Une fréquence significative et sécurisée : entre 10 et 15 minutes en heure de pointe, Amplitude horaire importante : 6h / 23h," ;

"significative et sécurisée",

"sécurisée",

sé-cu-ri-sée,

.... j'ai un doute ABSOLUMENT AFFREUX avec la SETRAM.

--Romain